



L'ÉCHO DE SAINT-ARMEL

Bulletin d'informations municipales

N°133 - Janvier-Février 2026

CÉRÉMONIE DE JUMELAGE

Avec la ville de Rășinari en Roumanie
Samedi 31 Janvier 2026

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dossier spécial : bureaux de votes,
inscription sur les listes, procuration...



VILLE DE
SAINT-ARMEL
ILLE-ET-VILAINE

VOS CONTACTS PRATIQUES

MAIRIE

Horaire d'ouverture :
Lundi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h
Mardi et vendredi de 14h à 17h30
Samedi de 9h à 12h,
02 99 62 71 58
accueil.mairie@saint-armel-35.fr

SERVICE URBANSIME

02 99 62 93 83
urbansime@saint-armel-35.fr

BIBLIOTHÈQUE

Mercredi de 15h30 à 17h30
Vendredi de 16h15 à 18h
Samedi de 10h30 à 12h15
02 99 62 93 88
06 83 74 33 65
bibliotheque@saint-armel-35.fr

CCAS

02 99 62 71 58
secretariat.viesociale@saint-armel-35.fr

DÉCHETTERIE

du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Fermée le jeudi après-midi.

Service déchets de Rennes
Métropole:
0 800 011 431 (gratuit)

POINT ACCUEIL EMPLOI

Vern sur Seiche - 02 99 62 99 00
Chantepie - 02 99 41 07 95

CLIC ALLI'ÂGES

02 99 77 35 13

ÉCOLE LES BOSCHAUX

02 99 62 77 60

GARDERIE MUNICIPALE

De 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 19h
02 99 62 93 87

ACCUEIL DES P'TITS PRÉ ADOS - LA PASSERELLE

Mercredis scolaires de 14h à 17h
06 76 54 32 71

ACCUEIL DE LOISIRS

Mercredi et vacances scolaires.
Ouvert aux enfants de 3 à 10 ans,
à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30
02 99 62 81 45 ou 06 76 54 32 71
alsh@saint-armel-35.fr

URGENCES

Police : 17
Pompiers : 18 et 112
Samu : 15
S.O.S. médecins : 02 99 53 06 06

GENDARMERIE DE JANZÉ

02 99 47 03 18

PHARMACIE DE GARDE

32 37 (0.35€/min depuis un poste fixe)

DIVERS

EDF : 0 810 333 035

Eau du Bassin Rennais :
02 23 22 00 00

Rencitézen : <https://metropole.rennes.fr/faire-un-signalment-avec-rencitezen-rennes>

SANTÉ

Médecin
Dr Le Nabasque - 02 99 62 15 60

Cabinet infirmiers (chemin de la Ry)
Mmes Dallier, Auguin, Bousaidi-Perigois, Le Sager-Hassoun, Chauvel
06 07 97 17 37

Cabinet Infirmiers (place de l'Église)
Margot Duval et Loïc Fabien
06 37 32 11 34

Kiné-Ostéopathe
Alan Saldana et Marvin Raut
02 99 04 43 63

Kinésithérapeutes
Romain Aujeac, Camille Dolhen,
Emmanuelle Misériaux et Quentin Babarit - 02 99 04 43 63

Orthophoniste
Laura Chanu - 06 16 43 19 65

Ergothérapeute
Manon Veron - 07 60 00 18 45

Ostéopathes
William Besnard et Paul Guegan
07 89 22 64 88

Psychopraticien et
hypnothérapeute
Erwann Révolt - 06 78 66 03 22

HÔPITAL PONTCHAILLOU
02 99 28 43 21

MAISON MÉDICALE DE
GARDE JANZÉ
02 99 43 44 45

Prochaines parutions de l'Écho de Saint-Armel :

Mars - Avril 2026

Date limite de dépôt des articles : 5 février

Mai - Juin 2026

Date limite de dépôt des articles : 5 Avril

Journal bimestriel gratuit édité en 650 exemplaires par la Mairie de Saint-Armel
Directrice de la publication : Morgane MADIOT, Maire
Élu à la communication : Simon MC DONNELL
Réalisation : Service communication- Emma CHABOT et Chloé LE COUSTER
02 99 62 93 83

Contact : communication@saint-armel-35.fr
Crédits photo : Ville de Saint-Armel, Rennes Métropole, Freepik



ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

Une nouvelle année débute, et notre mandat touche à sa fin avec la concrétisation du projet phare du mandat. Ainsi nous avons inauguré le pôle enfance à l'occasion de la cérémonie des vœux samedi 10 janvier. Nous vous remercions de l'intérêt que vous avez montré en venant nombreux à cet événement !

Si notre mandat se termine en mars, nous travaillons jusqu'au bout sur les projets amorcés. L'architecte du Tiers-lieu sera choisi en janvier, et celui pour la rénovation du groupe scolaire en février. Ce seront de beaux dossiers à suivre pour les prochains élus, ainsi que la réaffectation des locaux libérés par le pôle enfance qui permettra de redonner de l'espace à nos services municipaux.

De même, le projet d'ouverture à une autre culture via le jumelage avec la commune roumaine de Rășinari sera officialisé par une cérémonie le samedi 31 janvier à la salle Arzhel. Venez participer à ce moment festif et musical, vous êtes les bienvenus !

Autre chantier qui redémarre à partir du 12 janvier : les travaux de voirie. A compter de cette date le bus ne circulera plus dans le centre-bourg et desservira uniquement l'arrêt Arzhel.

Je vous adresse à toutes et à tous, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, élus et agents, mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères pour cette nouvelle année. Que 2026 apporte à chacun de vous santé, bonheur, joies et réussites !

Morgane MADIOT,
Maire

HOMMAGE MONSIEUR BEAUJOUR

C'est avec tristesse que nous avons appris la récente disparition de Georges Beaujour, conseiller municipal de 1994 à 2008.

Armélien à compter de 1991, il a rapidement rejoint le conseil municipal où il a notamment œuvré au sein de la commission Urbanisme-Voirie-Bâtiments communaux, au cours de ses deux mandats, et a également été un membre actif de l'association « Club de l'Amitié ».

Nous tenions à le remercier pour son engagement citoyen au profit de la commune, durant toutes ces années, et nos pensées accompagnent sa famille et ses proches.

SOMMAIRE

Urbanisme et travaux.....	P.4
Vie quotidienne.....	P.6
Vie municipale.....	P.8
Dossier spécial.....	P.12
Solidarité.....	P.14
Mobilité et recyclage.....	P.16
Vie associative.....	P.17
Enfance et jeunesse.....	P.18
Culture et événementiel.....	P.20
Remerciements.....	P.23



AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG DE SAINT-ARMEL PHASE 2 : TRAVAUX RUE DE LA MAIRIE

Rennes Métropole réalise actuellement des travaux de voirie aux abords de l'école. Une nouvelle phase s'engage rue de la Mairie à partir du lundi 12 janvier 2026.

Le planning prévisionnel de la phase de janvier à mai 2026

À partir du lundi 12 janvier et jusqu'à mi-mai 2026, les travaux auront lieu rue de la Mairie, entre le chemin de la Ry et la rue des Monts d'Arrée. Ils consisteront à renouveler le réseau d'éclairage public, les réseaux d'eaux usées et pluviales ainsi que les branchements vers les habitations, aujourd'hui vétustes. Ensuite, la voirie, les trottoirs et les espaces verts seront réalisés.

Les travaux rue de la Mairie avanceront de l'est vers l'ouest.

Les cheminements piétons seront maintenus pendant les travaux.

Les accès riverains véhiculés seront possibles avant 8h et après 17h30 mais seront compliqués en journée.

Les commerces restent ouverts et accessibles.

Un parking provisoire à l'est du cimetière, accessible depuis la rue des Monts d'Arrée, sera mis en service à partir du 12 janvier. L'accès à la Z.A. Les Mottais sera maintenu pendant les travaux.

Une déviation pour les poids lourds sera mise en place pour l'accès au centre bourg, depuis la route d'Angers, par la VC163, la RD439, la RD39 (route de Corps-Nuds) et la rue du Pâtis des Noës.

Une déviation sera mise en place pour les véhicules légers par le chemin de la Ry, la rue de Penthièvre et la rue des Monts d'Arrée.

Les arrêts de bus «église» et «gare» seront reportés à l'arrêt «Lande du Jardin», dès le lundi 12 janvier 2026.



Des questions ?

comtravaux@rennesmetropole.fr

06 69 95 25 76

Toute l'actualité des travaux sur : travaux.rennesmetropole.fr

Les travaux aux intersections avec le chemin de la Ry et la rue des Monts d'Arrée nécessiteront la mise en place de deux déviations complémentaires.

>> du 12 au 16 janvier 2026 :

travaux rue de la Mairie, à l'intersection avec la rue des Monts d'Arrée



>> du 16 au 27 février 2026 :

travaux rue de la Mairie, à l'intersection avec le chemin de la Ry



Phase 3 de mi-mai à mi-juillet 2026, passage à niveau, rues de Rennes et du Gros Chêne (entre la gare et la rue de la Mairie)

> Travaux d'assainissement, d'éclairage public, de voirie, de sécurisation aux abords du passage à niveau (rue de Rennes et du Gros Chêne) et aménagements paysagers

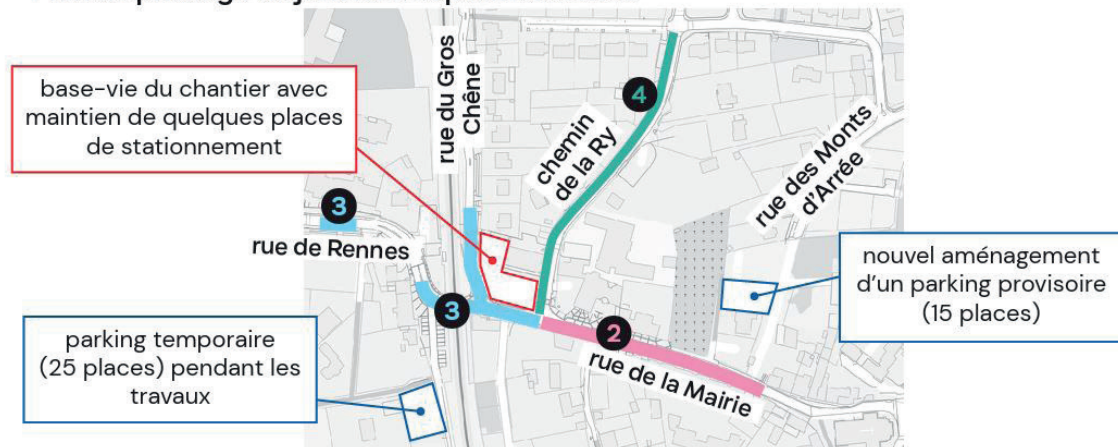
> Aménagement de l'arrêt de bus rue de Rennes, sera réalisé sous circulation alternée.

Le passage à niveau sera fermé aux véhicules motorisés, les piétons et cycles pied à terre pourront traverser la voie ferrée. Des déviations seront mises en place. Les accès riverains seront maintenus mais pourront être perturbés ponctuellement.

Phase 4 de mi-juillet à septembre 2026, chemin de la Ry et rue de Rennes

> Finalisation des travaux de voirie et aménagements paysagers chemin de la Ry La circulation sera interdite chemin de la Ry, les accès riverains seront maintenus mais pourront être perturbés ponctuellement.

Plan de phasage de janvier à septembre 2026



LE SERVICE TECHNIQUE ILLUMINE SAINT-ARMEL

Depuis le 8 décembre dernier, les rues de Saint-Armel se sont égayées grâce aux multiples décorations et illuminations qui vous ont plongés, comme chaque année, dans la magie de Noël et des fêtes.

Mais une particularité de taille est à noter pour cette année 2025 : pour la première fois, la commune n'est pas passée par un prestataire pour cette installation mais a confié l'intégralité des tâches relatives à cette mission aux agents du service technique, qui, jusqu'ici, s'occupaient de la préparation des motifs et accompagnaient l'entreprise dans la mise en place de ceux-ci.

En amont, deux agents ont suivi une formation d'utilisation de plateformes élévatrices mobiles ce qui a leur a permis de manœuvrer, pendant trois jours, une nacelle louée pour l'occasion et d'installer les guirlandes et décorations dans les rues, sur l'église et le bâtiment de la mairie.

A noter également la participation des enfants et des animateurs de l'ALSH qui ont peaufiné les décorations qu'ils avaient commencées à créer l'année dernière avec, à nouveau, le concours du service technique pour les opérations de grosses découpes (une mention spéciale au superbe traineau du Père Noël !).

Un bien bel exemple de travail en régie qui rime avec magie...



AVIS DE RECHERCHE : UN FOOD TRUCK LE MARDI SOIR

Afin d'enrichir l'offre de restauration locale et de proposer un nouveau rendez-vous convivial, un food truck est recherché pour une installation le mardi soir.

Installé place de l'église, lieu central et facilement accessible, ce food truck viendrait animer le cœur du bourg en début de soirée et offrir aux habitants un moment de partage autour d'une cuisine variée et de qualité.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de dynamiser la vie locale, de soutenir les commerçants ambulants et de créer des temps de rencontre réguliers.

Les professionnels de la restauration, salée ou sucrée, intéressés par ce projet sont invités à se rapprocher de la mairie afin d'échanger sur les modalités d'installation (emplacement, horaires, conditions d'accueil).

CONTACT

Emma CHABOT
projets@saint-armel-35.fr

UN NOUVEAU PANIER DE BASKET À L'ESPACE ARZHEL

L'Espace Arzhel s'enrichit d'un nouvel équipement sportif avec l'installation récente d'un panier de basket 3x3.

Ce nouvel aménagement vient compléter les équipements existants et offre aux jeunes comme aux moins jeunes un espace supplémentaire pour pratiquer une activité sportive en plein air, en toute convivialité. Accessible librement, il permet de favoriser la pratique du sport, les rencontres et les moments de partage.

La commune poursuit ainsi son engagement en faveur du développement des équipements de loisirs et du bien-être des habitants, en proposant des installations adaptées et accessibles à tous.

À vos ballons !



SÉCURITÉ À VÉLO : VIGILANCE LORS DE VOS SORTIES

La pratique du vélo est encouragée sur la commune, mais elle nécessite une attention particulière, notamment en fin de chemin lorsque ceux-ci débouchent directement sur une route.

Il est rappelé aux cyclistes l'importance de ralentir systématiquement, de marquer un temps d'arrêt si nécessaire et de bien contrôler des deux côtés avant de s'engager sur la chaussée et d'apporter une vigilance sur les chemins qui peuvent être partagés avec d'autres publics notamment les piétons. Ces réflexes simples permettent d'anticiper l'arrivée d'autres usagers et d'éviter tout risque d'accident.

La vigilance de chacun est essentielle pour garantir la sécurité de tous les usagers de la route, qu'ils soient à vélo, à pied ou en voiture.

MODIFICATION DES ARRÊTS DE BUS STAR À COMPTER DU 12 JANVIER

À compter du lundi 12 janvier, des modifications temporaires sont apportées aux arrêts de bus sur la commune en raison de l'aménagement du centre-bourg.

Les arrêts « Église » et « Gare » ne seront plus desservis jusqu'à l'été. Les usagers sont invités à prendre le bus à l'arrêt « Lande du Jardin », qui devient l'arrêt de report pendant toute la durée des travaux.

Des supports à vélo ont été installés sous les ombrières pour ceux qui souhaitent utiliser ce moyen de transport.

Nous appelons à la vigilance les automobilistes puisqu'il y aura beaucoup plus de piétons et cyclistes à traverser le passage à niveau et à circuler sur les trottoirs qui mènent à l'Arzhel.



Plus d'informations :
Réseau STAR – www.star.fr



LE NOUVEAU PÔLE ENFANCE LES BOSCHAUX

La cérémonie des vœux 2026 s'est tenue le samedi 10 janvier au sein du nouveau Pôle Enfance des Boschaux, en présence de nombreux habitants, élus, agents communaux, représentants associatifs et partenaires de la commune.

Ce temps fort de la vie communale a permis de remercier les arméliens et les arméliennes et l'ensemble des acteurs du territoire qui contribuent, chaque jour, au dynamisme et à la qualité de vie à Saint-Armel.

À cette occasion, la municipalité a également procédé à l'inauguration officielle de l'extension du groupe scolaire des Boschaux. Ce projet structurant comprend la création de nouvelles salles de classe ainsi que d'un nouveau réfectoire, venant renforcer les capacités d'accueil du pôle enfance.

Livré en janvier 2026, ce chantier d'envergure répond aux besoins croissants de la commune et permet d'offrir des conditions d'apprentissage et de travail améliorées pour les enfants comme pour les équipes périscolaires et éducatives.

Cette cérémonie des vœux, était placée sous le signe du partage, de l'engagement et de l'avenir dans le but de poursuivre des projets utiles, durables et au service de l'intérêt général.



Mme GATEL, Ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation de France





M. SIMON, Mme MERCIER conseillère départementale, M. LARREY secrétaire général de la préfecture, Mme MADIOT, M. JAN Président de la CAF 35, Mme ROUSSET vice-présidente du conseil départemental, M. SALMON vice-président de la métropole et M. HOUILLLOT conseiller départemental

«Les travaux du pôle enfance s'achèvent dans le planning défini. La commission de sécurité a effectué sa visite le 19 décembre et émis un avis favorable à l'ouverture de l'établissement.

Le restaurant scolaire et la nouvelle garderie ne seront opérationnels qu'au retour des vacances de février, une fois que le parvis et la sente piétonne seront livrés et les aménagements intérieurs terminés. Ce projet était le projet phare de notre mandat. La création de ce pôle permet, en regroupant les lieux d'accueil des enfants, de mutualiser les espaces entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires (ALSH), d'augmenter la capacité d'accueil sur ces différents temps et d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions.

Ce projet est également un projet immobilier important pour la commune puisqu'il permettra à terme la réaffectation des espaces libérés, enjeu du prochain mandat. La salle du conseil pourrait être reconnectée à la mairie, la bibliothèque déménagée dans l'espace plus grand qu'est la cantine élémentaire, les bureaux et archives actuellement dans l'ancien logement de fonction pourraient être déplacés afin que le logement de fonction devienne le logement d'urgence qui nous manque, et le clos-muret pourrait être vendu.

Au final, ce projet représente bien plus que 2 nouveaux bâtiments, il va redonner de l'espace à tous les services municipaux et aux habitants.» *(extrait du discours de Madame La Maire)*

BILAN FINANCIER DE L'OPÉRATION

	montant en euros	en %
Travaux de construction	2 588 586,97 €	
Etudes	348 871,80 €	
Total projet TTC	2 937 458,77 €	100%
Dotation de Soutien à l'Investissement Local (préfecture)	250 000,00 €	9%
DETR (préfecture)	180 000,00 €	6%
CAF	270 000,00 €	9%
Département ille et Vilaine	75 000,00 €	3%
CEBR (installations économes en eau)	7 046 €	0%
Fonds Métropolitain de Transition Ecologique (Rennes Métropole)	800 000,00 €	27%
Total subventions projet	1 582 046,00 €	54%
Cheminement doux	216 000,00 €	
Mobilier	40 000,00 €	
Travaux complémentaires	256 000,00 €	
Reste à financer par la commune	1 611 412,77 €	
Emprunt	1 100 000,00 €	
Dotation aux équipements de Viabilis versés en 2022 et 2023	400 000,00 €	
Fonds de roulement	111 412,77 €	
Fonds de compensation de la TVA à recevoir en 2026 et 2027	296 000,00 €	

Avec le soutien de :



DE NOUVEAUX ESPACES SANS TABAC À SAINT-ARMEL

Le décret n° 2025-582 du 27 juin 2025 élargit l'interdiction de fumer à l'ensemble des lieux extérieurs fortement fréquentés par les mineurs.

Ces nouveaux espaces sans tabac poursuivent plusieurs objectifs majeurs :

Encourager l'arrêt du tabac,

Protéger les enfants et les jeunes du tabagisme passif,

Limiter la banalisation de la consommation de tabac dans l'espace public.

Dans ce cadre, plusieurs sites sont concernés sur la commune, notamment :

les abords de l'école et son parvis,

les abords de la cantine et le parvis de la mairie,

le parking devant la bibliothèque,

les abords du city-stade,

les abords des terrains de football,

les abords de l'aire de jeux, entre autres.



D'autres espaces viendront prochainement s'ajouter à cette liste, notamment lors de l'aménagement de la future coulée verte.

La municipalité travaille actuellement à la mise en œuvre de cette mesure, dans le cadre d'un GT composé d'élus et d'agents communaux. Une signalétique spécifique sera installée prochainement afin d'informer clairement les usagers des espaces concernés.

ETRE ÉLU MUNICIPAL ? UNE BELLE EXPÉRIENCE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL !

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars prochains. Pour qu'une élection se tienne, il faut ... des candidats ! A Saint-Armel, il s'agit de composer des listes de 19 candidats de manière paritaire. Si cela n'est pas écrit dans les textes, il est important que ces candidats soient également hétérogènes en âge, en catégorie socio-professionnelle, en compétences, afin de représenter notre diversité armélienne. Dans cette mixité, il est essentiel que des personnes ayant de la disponibilité s'engagent ... suivez mon regard ! Amis retraités, la commune a besoin de vous ! Et c'est pour vous l'occasion de démarrer une seconde vie après votre vie professionnelle.

Pour les actifs, sachez que tous les conseillers peuvent bénéficier de crédits d'heure pour participer à des réunions municipales : plus d'informations sur le guide AMF sur le statut de l' élu local.

La commune a voté le remboursement des frais de garde et d'assistance aux élus dans l'exercice de leur mission. Ainsi les membres du Conseil municipal sont éligibles à ce dispositif lorsqu'ils sont amenés à organiser la garde d'un enfant ou l'assistance à une personne âgée, handicapée ou ayant besoin d'une aide personnelle à son domicile.

A chaque mandat, les élus définissent les indemnités de fonction qui seront versées au maire, aux adjoints, aux conseillers délégués et éventuellement aux conseillers municipaux.

Enfin pour être élu, il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences spécifiques car les agents sont là pour vous accompagner, il faut surtout avoir envie d'apprendre et être motivé par la défense de l'intérêt général. Alors, pourquoi pas vous ?

Si vous vous posez des questions, n'hésitez pas à venir nous voir, nous sommes à votre disposition pour échanger sur notre rôle d' élu et sur le fonctionnement des institutions.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : TOUTES LES INFORMATIONS



Les prochaines élections municipales se dérouleront en mars 2026. Ce temps fort de la vie démocratique permettra aux électrices et électeurs de choisir leurs représentants locaux pour les six années à venir et de participer activement aux décisions qui façonnent le quotidien de la commune.

Le premier tour aura lieu le dimanche 15 mars 2026. En cas de second tour, celui-ci se tiendra le dimanche 22 mars 2026. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Vous pouvez dès maintenant vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche :

- **jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en ligne ;**

- **jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en mairie.**

Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez-vous sur le site service-public.gouv.fr ou directement en mairie, sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent.

Vous êtes absent le jour du scrutin ? Pensez à donner procuration !

Les personnes qui ne pourraient pas se rendre aux urnes le jour du vote ont la possibilité de voter par procuration. Il est conseillé d'anticiper cette procédure afin qu'elle soit prise en compte dans les délais.



Les bureaux de votes

Deux bureaux de vote seront ouverts sur la commune et seront situés dans la salle de sport du complexe sportif à Arzhel. Les électeurs sont invités à vérifier leur bureau de rattachement sur leur carte électorale ou en se rapprochant des services municipaux.

Le jour du scrutin, une pièce d'identité est obligatoire pour voter. La carte électorale, si elle a été reçue, facilite l'émargement mais n'est pas indispensable. Les bureaux de vote sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et l'organisation du scrutin garantit le secret et la sincérité du vote.

Pour toute information complémentaire ou pour être accompagné dans les démarches, les services de la mairie restent à la disposition des administrés.



Le samedi 31 janvier 2026, Saint-Armel accueillera une délégation roumaine à l'occasion d'un temps fort du projet de jumelage avec la commune de Rășinari.

Ce moment symbolique marquera une nouvelle étape dans une relation ancienne, faite de rencontres, d'échanges et d'un profond attachement humain entre les deux communes.

Rășinari, un village transylvain au riche patrimoine

Située en Transylvanie, au cœur de la Roumanie, Rășinari est une commune d'environ 5 400 à 6 000 habitants, rattachée au județ de Sibiu, à seulement 8 kilomètres de la ville de Sibiu.

Elle est reliée à cette dernière par un tramway traversant la forêt de Dumbrava, long d'environ 8 km. Fait insolite : les rames utilisées aujourd'hui proviennent de Genève et ont conservé leur signalisation en français.

Le nom de Rășinari signifie « collecteurs de résine », en référence à l'activité forestière historique du village. La commune est également connue pour être la terre natale du philosophe, poète et écrivain Emil Cioran, figure majeure de la pensée européenne du XX^e siècle.

L'histoire entre Saint-Armel et la Roumanie débute en 1992, grâce à un Armélien qui retrouve sa correspondante roumaine de Cluj-Napoca après quarante ans de silence.

En 1993, cette dernière vient en France avec l'école de musique de sa fille et un groupe folklorique scolaire.

S'ensuivent de nombreux échanges jusqu'en 2002 : voyages d'Arméliens en Roumanie, accueils de Roumains à Saint-Armel, rencontres culturelles, musicales et humaines, créant des liens forts et durables.



2002 : le projet de jumelage prend forme... sans aboutir

Le maire de l'époque, Monsieur Trotoux, membre de l'association Solidarité 35 Roumanie, fait la connaissance de Carmen Olteanu-Popoiu, directrice du groupe scolaire de Rășinari et conseillère municipale, lors d'un forum franco-roumain à Sibiu. L'idée d'un jumelage officiel entre les deux communes émerge alors.

Des Armétiens se rendent à Rășinari, des échanges de jeunes ont lieu, avec notamment des groupes d'adolescents français et roumains.

Malheureusement, le comité de jumelage ne voit pas le jour et les liens institutionnels s'interrompent progressivement, malgré la persistance de contacts personnels qui empêchent cette histoire de tomber dans l'oubli.



Aujourd'hui, l'histoire reprend vie.

Sous l'impulsion de Madame Colette Deleurme, Armélienne depuis 41 ans, et avec le soutien de la municipalité actuelle, le projet de jumelage renaît avec une ambition renouvelée.

L'association « Amitié Saint-Armel – Rășinari », créée il y a un an, a repris contact avec Carmen Olteanu, élue municipale à Rășinari et figure clé des échanges passés.

Un projet pédagogique a ainsi été mis en place entre les écoles des deux communes.

Des élèves de CM1-CM2 de l'école des Boschaux ont échangé des cartes postales avec des enfants roumains âgés de 10 à 12 ans. Ces premiers échanges ont révélé l'enthousiasme, la curiosité et l'ouverture des enfants des deux pays.

Un jumelage représente une véritable richesse pour une commune.

Il favorise les relations entre habitants autour de projets :

- scolaires et éducatifs,
- culturels et artistiques,
- sportifs,
- sociaux et environnementaux.

C'est pour ces raisons que nous vous donnons **rendez-vous le samedi 31 janvier 2026**. En effet, Saint-Armel accueillera une délégation roumaine dans le cadre du projet de jumelage avec la commune de Rășinari, en Roumanie.

À cette occasion, une cérémonie officielle ouverte à tous viendra marquer ce temps fort du projet de jumelage. Les portes seront ouvertes au public à partir de 13h30, avec une exposition photographique intitulée « **Le monde rural en Roumanie** », invitant à la découverte du quotidien et des paysages du pays partenaire.

À 14h00, les discours de bienvenue ouvriront officiellement la cérémonie, suivis des prises de parole de la délégation de Rășinari et de l'association Amitié Saint-Armel – Rășinari.

Ensuite une chanson roumaine sera interprétée par les élèves de CM2, accompagnés par la fanfare Flying Fish, qui proposera ensuite une animation musicale.

Le moment solennel de la cérémonie aura lieu avec la lecture du serment de jumelage, en français et en roumain, suivie des hymnes officiels des deux pays.

Enfin, la fanfare Flying Fish prolongera l'animation musicale, avant un pot d'accueil et le partage de la galette des rois à partir de 16h00, dans une ambiance conviviale et musicale.

PÉTITION CONTRE L'INSTALLATION DE FAMILLES DE GENS DU VOYAGE : RETOUR DE LA MAIRE MORGANE MADIOT

Et si on construisait des ponts plutôt que des murs ?

Cet automne, une pétition portée par des chefs d'entreprise et habitants de la zone d'activité des Mottais, et ayant pour objet de s'opposer à l'accueil de gens du voyage sur un terrain métropolitain de la zone, a été signée par un grand nombre d'entre vous. Il semble important de revenir sur cette pétition et d'apporter des précisions/corrections sur certains éléments de cette pétition.

Partons du constat terrain : Les terrains familiaux et aires d'accueil de gens du voyage sont saturés du fait de la sédentarisation des familles. Actuellement de nombreuses familles de gens du voyage stationnent dans des conditions indignes, notamment, à la Janais.

Un schéma départemental pour l'accueil des gens du voyage couvrant la période 2020-2025 prévoyait l'aménagement de 122 nouveaux terrains familiaux et terrains adaptés. En 5 ans, seuls 4 ont été aménagés. De ce fait, l'inaction des pouvoirs publics et des communes, en premier lieu, a pour conséquence notre incapacité à accueillir correctement les familles de gens du voyage métropolitaines.

Face au manque de lieux d'accueil sur notre territoire, et à la suroccupation des espaces existants, il relève donc de la responsabilité de chaque commune d'aménager des terrains familiaux et des habitats adaptés pour les accueillir.

La seconde modification du PLUi, votée par la Métropole en mai dernier, a permis de créer une dizaine de secteurs dédiés à leur accueil. Cela permettra de réduire le retard de la Métropole en termes d'accueil, c'est une bonne chose.

Afin de prendre notre part dans cet enjeu d'accueil, la commune de Saint-Armel a souhaité que le parking métropolitain rue Denis Papin, régulièrement occupé par des familles de voyageurs soit aménagé. Puisque, des voyageurs s'y installent, il nous a semblé logique et plus pertinent de demander l'aménagement de ce parking à la Métropole afin de sécuriser le site (actuellement dangereux avec le passage de poids-lourds), régler les problèmes sanitaires et de réseau avec un raccordement à l'eau potable, à l'électricité et à un réseau d'assainissement des eaux usées. Avec, en contrepartie, un loyer à régler par les gens du voyage. Ce projet est inscrit au PLUi et sera réalisé dans des délais à définir par la Métropole. Ceci vous a été présenté, en novembre 2024, en réunion publique.

En attendant la réalisation de ces divers secteurs d'accueil, la Métropole cherche des solutions temporaires et mobilise pour cela les terrains dont elle est propriétaire.

C'est pourquoi la Métropole a le projet d'installer, de manière temporaire, une famille sur un de ses terrains situé rue de Rennes à l'abri des regards. Ici le raccordement à l'eau potable, à l'électricité, au réseau d'assainissement et l'accès à un sanitaire sont faciles à mettre en place.

Rappelons que ce terrain a été préempté par la Métropole dans la perspective d'une optimisation de la zone d'activités. La Métropole a besoin de ce terrain pour répondre aux nombreuses demandes des entreprises, maintenir des activités productives. Une étude métropolitaine est d'ailleurs engagée sur l'aménagement de notre zone des Mottais. En aucun cas, il n'est prévu que ce terrain demeure un terrain pour les gens du voyage. Et les entreprises arméliennes pourront se positionner sur ce terrain dans le cadre qui sera défini par la Métropole.

J'entends les peurs des entreprises et de vous, citoyens arméliens. Mais, ces peurs me semblent infondées au regard du projet (accueil temporaire avant réhabilitation du site artisanal), des garanties apportées par Rennes Métropole, de la connaissance fine des familles de gens du voyage présentes sur le territoire, des réponses qu'elle a apportées et du suivi qu'elle compte mettre en œuvre auprès de la famille et du voisinage. Ce dossier met en jeu notre capacité à faire preuve de fraternité et d'humanité, à construire des ponts plutôt que des murs. En cette période de repli sur soi, sachons montrer une autre voie.

Depuis trop longtemps, les gens du voyage font l'objet de discriminations structurelles et quotidiennes.

Ils sont régulièrement stigmatisés et discriminés dans l'accès au logement, à l'école, à l'emploi ou à la santé. Leur mode de vie est rarement reconnu et accepté. Un rapport récent montre comment ces mécanismes d'exclusion et de rejet, les promiscuités subies nuisent directement sur la santé des gens du voyage, et cela se traduit très concrètement par une espérance de vie moindre de 11 ans chez les femmes et 8 ans chez les hommes.

Je refuse de contribuer à cela en m'opposant à ce projet, et j'estime au contraire que cet accueil permettrait d'offrir à tous les Armétiens un autre regard sur les voyageurs et les voyageuses. Il existe de nombreux exemples d'intégration réussie de familles de voyageurs. Par exemple à Gévezé, des familles sont installées en plein centre-bourg depuis plusieurs années déjà, et cela se passe en toute quiétude. Faisons confiance à la Métropole qui compte tout mettre en œuvre pour que ce soit également le cas pour cet accueil temporaire à Saint-Armel.

En laissant la Métropole mener et gérer un accueil sur son propre terrain, nous avons ici la possibilité d'aider pour quelques mois une famille à vivre plus dignement, une goutte d'eau par rapport à tout ce qui nécessiterait d'être réalisé. Je pense que nous sommes capables de cela.

J'invite tous ceux qui ont signé la pétition à prendre connaissance de l'enquête de Santé Publique France réalisée sur la santé des gens du voyage.

<https://www.fnasat.asso.fr/la-sante-des-gens-du-voyage-premiere-etude-epidemiologique-en-france-aupres-des-gens-du-voyage/>

VOYAGE SÉNIORS À HAUTEVILLE-SUR-MER



La commune de Saint-Armel en collaboration avec les communes de Bourgbarré, Nouvoitou, Vern-sur-Seiche et Corps-Nuds organise un séjour dans le cadre du programme « Séniors en vacances », en partenariat avec l'Agence National des Chèques Vacances (ANCV).

Pour 2026, le séjour aura lieu à Hauteville-sur-Mer (Manche), du dimanche 31 mai au dimanche 7 juin 2026. Ce séjour tout compris est ouvert pour tous les séniors de + de 60 ans.

Le programme consiste en ce qui suit :

- Jour 1 : Arrivée / soirée animée « Bienvenue en Normandie »
- Jour 2 : Découverte du littoral et balades aux dunes d'Annoville
- Jour 3 : Matinée libre - éveil musculaire / Balade « Street Art »
- Jour 4 : Matinée animations sur site / Visite Villedieu-les-Poëles
- Jour 5 : Animation sur le village / Départ pour Granville
- Jour 6 : Matinée libre / Animation sur site

Vous êtes cordialement invités à participer à la réunion d'information qui aura lieu le jeudi 15 janvier 2026 à 14h à la mairie de Vern-sur-Seiche, en salle du conseil municipal.

**Si vous souhaitez participer à la réunion du 15 janvier 2026,
merci de vous inscrire à l'accueil de la Mairie de Saint-Armel au 02.99.62.71.58**

DÉPOSEZ VOTRE SAPIN DE NOËL AUX SERVICES TECHNIQUES

Après les fêtes, chacun peut venir déposer son sapin de Noël naturel auprès des services techniques de la commune. Cette opération est possible jusqu'au 20 janvier.

Un espace dédié a été spécialement identifié afin de faciliter le dépôt des sapins. Ceux-ci seront ensuite broyés et les copeaux obtenus seront réutilisés pour l'entretien des espaces verts, dans une démarche respectueuse de l'environnement.

Merci de veiller à ce que les sapins soient entièrement débarrassés de leurs décorations, guirlandes et supports avant le dépôt.



SUSPENSION DE L'AIDE MA PRIME RÉNOV' À COMPTER DU 1ER JANVIER 2026



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

En l'absence de vote de la loi de finances pour 2026 avant la fin de l'année 2025, le dispositif d'aide à la rénovation énergétique MaPrimeRénov' sera suspendu à compter du 1er janvier 2026.

Concrètement, à partir de cette date :

- le guichet de dépôt des demandes sera fermé,
- il ne sera plus possible de déposer un nouveau dossier.

Pour plus d'informations sur le dispositif et les conditions d'éligibilité, il est possible de consulter le site officiel www.maprimerenov.gouv.fr ou de se rapprocher des services compétents.

CHAUFFAGE AU BOIS : MIEUX CHAUFFER, MOINS POLLUER

Le chauffage au bois constitue une énergie renouvelable accessible, mais il émet des particules fines dont les effets néfastes sur la santé sont documentés. Selon Santé Publique France, elles seraient à l'origine de 40 000 décès prématurés par an en France.

Les études locales ont montré que, sur la métropole rennaise, plus de la moitié des particules fines sont dues au secteur résidentiel et que la majeure partie de ces émissions est liée au chauffage au bois individuel (93 %). Les équipements de chauffage individuel (cheminée, insert, poêle) émettent, en proportion, beaucoup plus de particules que les chaufferies collectives. Les équipements de chauffage au bois individuels qualifiés de peu performants constituent 43 % du parc d'équipement individuel et émettent 60 % des émissions de particules fines issues du chauffage au bois (individuel et collectif).

Pour limiter l'impact sur la qualité de l'air tout en conservant un bon confort de chauffe, plusieurs bonnes pratiques sont recommandées :

- privilégier un équipement récent et performant,
- utiliser du bois bien sec, stocké à l'abri de l'humidité,
- pratiquer l'allumage par le haut,
- maîtriser le tirage et entretenir régulièrement son installation.

Dans le cadre de son plan d'actions "chauffage au bois" et des objectifs du Plan climat 2025-2030, Rennes Métropole encourage le partage de ces gestes simples, bénéfiques pour la santé, la qualité de l'air et l'environnement.

Le Bûche Tour à votre rencontre :

Chaque année, le «Bûche Tour» fait le tour de la métropole pour sensibiliser les habitants à la qualité de l'air et donner des bons conseils pour chauffer mieux tout en polluant moins. Plus d'informations sur le site de la MCE.

L'ASSOCIATION DES ASSISTANTES MATERNELLES DE SAINT-ARMEL "LES P'TITS LUTINS" LANCE UN AVIS DE RECHERCHE ...

Un(e) bénévole qui aimerait transmettre le goût de la lecture aux petits lutins accueillis par nos 14 assistantes maternelles adhérentes.
Des ptits lutins âgés de 2 mois et demi à 3 ans et demi

Ces matinées «bébé lecteur» pourrait avoir lieu à la salle du conseil ou à la bibliothèque selon les jours.

A votre convenance, à votre rythme et sans engagement !

Pour plus d'informations contactez nous :
Mme Boutkchad Stephanie au 06.32.04.09.57
lesptitslutinssaintarmel@gmail.com

LES FOULÉES DE SAINT-ARMEL PAR LES PIEDS S'EN MÉLENT

On commencera l'échauffement le vendredi 6 février, par une course scolaire, en partenariat avec le groupe scolaire des Boschaux

Ensuite réservez votre dimanche 8 février, à l'Arzhel
Au programme :

- courses enfants : avec des lots à gagner
- course 5 km
- course 10 km

Un parcours légèrement modifié en raison des travaux de voirie.

Il y aura toujours une équipe de bénévoles super motivés pour vous accueillir, avec le sourire de notre équipe, la motivation et la bonne humeur.

Commencez à vous entraîner, et rejoignez notre équipe le dimanche matin à 9h30, place de l'Eglise.

APE LES BOSCHAUX : UNE ANNÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE L'ENGAGEMENT

L'Association des Parents d'Élèves (APE) de Saint-Armel souhaite tout d'abord adresser ses remerciements à Guénaël Jumel, membre sortant, pour son engagement et son investissement au sein de l'association. Il laisse aujourd'hui la place à de nouveaux membres, prêts à poursuivre la dynamique engagée.

Le nouveau bureau, élu le 2 octobre, est désormais composé de :

Mme Laëticia Giboire, Présidente,
M. Claire Racapé, Vice-président,
Mme Laure Guéry, Trésorière,
Mme Virginie Voignier, Chargée de communication,
M. Guillaume Le Coadou, Secrétaire,
M. Thomas Duval, Vice-secrétaire.

Depuis la rentrée, l'APE a lancé plusieurs actions. La vente de chocolats, organisée le 7 novembre, a permis de récolter 1 134 € de bénéfice, grâce à la participation des familles. L'association était également présente au marché de Noël de Saint-Armel le 6 décembre, puis a organisé le goûter de Noël de l'école des Boschaux le 19 décembre, un moment convivial apprécié des enfants et des parents.

Plusieurs événements sont d'ores et déjà programmés en 2026 :

un loto le 24 janvier,
une vente de saucissons en janvier et février,
une boom de printemps le 28 mars,
un vide-grenier le 26 avril,
la fête de l'école le 27 juin.



L'objectif de l'ensemble de ces actions est de fédérer autour de l'école et de collecter des fonds au profit des élèves. Les sommes récoltées permettent de financer des activités et projets pédagogiques : sorties nature, cinéma, fête de fin d'année, équipements, et bien d'autres initiatives.

Par mail à : apestarmel35@gmail.com
Sur la page Facebook « APE Les Boschaux »,
Par courrier : APE, 14 TER rue de la mairie 35230 Saint-Armel (Boîte aux lettres devant l'école).

UN REPAS DE NOËL CONVIVIAL ET FESTIF



Le jeudi 18 décembre, un repas de Noël a été proposé, réunissant petits et grands autour d'un menu spécialement conçu pour l'occasion.

Ce temps convivial a été marqué par la venue du Père Noël, qui a fait la joie des enfants et apporté une touche de magie à ce moment partagé. Sourires, émerveillement et bonne humeur étaient au rendez-vous tout au long de cette journée placée sous le signe des fêtes de fin d'année.

Ce repas de Noël a permis de créer un moment de partage et de convivialité, apprécié par l'ensemble des participants et contribuant à l'ambiance chaleureuse de cette fin d'année.

DES VACANCES DE NOËL ANIMÉES AU CENTRE DE LOISIRS

À l'occasion des vacances de Noël, le centre de loisirs a proposé plusieurs temps forts pour offrir aux enfants des moments ludiques et conviviaux.

Du 22 au 24 décembre, des structures gonflables ont été installées à la salle Arzhel, grâce à une location auprès d'une société basée à Mordelles. L'installation et le transport du matériel ont été assurés par les agents du service technique.

Ces journées ont rencontré un franc succès, avec une fréquentation comprise entre 16 et 28 enfants selon les jours. Les photos présentées ont été prises le 24 décembre, lors de la dernière journée d'animation.

Afin de permettre à toutes les familles d'en profiter, un tarif unique a été proposé : 7,50 € par enfant, donnant accès aux activités sur l'ensemble des trois journées (que l'enfant participe un, deux ou trois jours).

En complément des structures gonflables, les enfants ont pu participer à de nombreuses activités créatives et culinaires : fabrication de photophores, cartes de vœux, crackers, boomerangs, ainsi que trois ateliers cuisine, très appréciés.

Ces animations ont contribué à créer une ambiance festive et chaleureuse, pour le plus grand plaisir des enfants pendant les fêtes de fin d'année.



INSCRIPTION RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027



Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2026-2027 seront ouvertes à partir du 2 février.

Elles concernent les enfants nés en 2023 et s'effectuent **sur rendez-vous auprès du service Éducation** de la commune.

Prise de rendez-vous :

par mail : education@saint-armel-35.fr

par téléphone : 06 73 74 20 64

Lors du rendez-vous, les familles devront se munir des documents suivants :

- le livret de famille,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour toute question complémentaire, le service Éducation reste à la disposition des familles afin de les accompagner dans leurs démarches.

UN NOUVEAU DIRECTEUR POUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DU SUET

L'école de musique et de danse du SUET accueille un nouveau directeur, Jean-Bernard Pecot, récemment nommé à la tête de l'établissement.

Professionnel engagé depuis plus de 20 ans dans les secteurs éducatif, social et institutionnel, il succède à la direction du SUET avec la volonté de poursuivre et développer le projet pédagogique de l'école, au service des élèves, des familles et des enseignants. Son arrivée marque une nouvelle étape pour cette structure intercommunale, qui joue un rôle essentiel dans l'accès à la pratique musicale et chorégraphique sur le territoire.

L'école de musique et de danse du SUET propose un enseignement diversifié, ouvert à tous les publics, favorisant à la fois l'apprentissage, la créativité et le partage culturel. La municipalité se réjouit de cette nomination et souhaite la bienvenue à son nouveau directeur.

Les prochains rendez-vous du SUET :

Vendredi 16 janvier de 18h00 à 19h00: Ostinato
Mercredi 4 février de 20h00 à 22h00 : Concert de la Chandeleur à La Chalotais
Samedi 7 février de 14h00 à 16h00 : Hommage à Madame de Sévigné



Jean-Bernard Pecot, Directeur du SUET

Les actus de la bibliothèque

LE COUP DE COEUR

La vie têtue de Juliette Rousseau

Lucas, Maguy, Mia et Paul s'installent ce jour-là dans le Paris-Quimper. Ils sont dans le même carré, ne se connaissent pas. Alors que chacun devait s'arrêter à une destination bien précise, pourquoi ont-ils soudain décidé de continuer leur voyage ?

Arrêt : Lorient.

Tout le monde descend... même le chien Crétin ?

Puis embarquement sur le Breizh-Nevez vers Groix.

Ils sont tous prêts à se laisser porter par les vents bretons pourvu qu'ils soufflent assez fort pour les remettre sur rail. Et s'il était l'heure de tout envoyer valser ?

Comme toujours L.

Fouchet n'a pas son pareil pour raconter les bonnes surprises du destin.

Un régal enchanteur.



LES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

CAFÉ LITTÉRAIRE

Retrouvez le prochain café littéraire, le samedi 14 février, de 10h30 à 12h30 à la bibliothèque. Venez discuter de vos dernières lectures, partager vos récentes recommandations littéraires ou tout simplement écouter les coups de coeur des participants, le tout autour d'un thé ou café bien chaud.

Ouvert à toutes et tous, sans inscription.

NOUVEAUX HORAIRES

La bibliothèque Le Chat Pitre adapte ses horaires d'ouverture.

Elle vous accueille désormais le :

Mercredi : de 15h30 à 17h30

Vendredi : de 16h15 à 18h

Samedi : de 10h30 à 12h15

LES NUITS DE LA LECTURE : RENDEZ-VOUS DU 21 AU 25 JANVIER 2026

Les Nuits de la lecture reviennent pour leur 10^e édition, à l'initiative du Centre national du livre et du Ministère de la Culture.

Cette manifestation nationale se déroulera du 21 au 25 janvier 2026, autour du thème « Villes et campagnes ».

À cette occasion, la bibliothèque Le Chat Pitre participe pour la troisième fois à cet événement culturel. L'équipe de bénévoles, en lien avec la municipalité, proposera un moment convivial intitulé « Croissant littéraire », le samedi 24 janvier, de 10h à 12h, salle du conseil.

Le programme s'adresse à tous les publics :

- Heure du conte pour les enfants de 3 à 7 ans, de 10h à 11h,
- Lectures tout public, de 11h à 12h,

Le tout en partenariat avec le SUET, qui proposera des intermèdes musicaux pour accompagner les lectures.

Sur l'ensemble du territoire, les cinq bibliothèques et médiathèques de la coopération Mosaïque - Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Vern-sur-Seiche et Saint-Armel - proposeront également de nombreux événements culturels et festifs dans le cadre des Nuits de la lecture.



RETOUR SUR LE MARCHÉ DE NOËL DE SAINT-ARMEL

Le marché de Noël de Saint-Armel est désormais un rendez-vous incontournable, inscrit dans les agendas chaque premier samedi de décembre. Cette nouvelle édition a une fois encore rencontré un beau succès, rassemblant de nombreux habitants dans une ambiance festive et conviviale.

Les visiteurs ont pu découvrir des exposants de qualité, proposant des articles variés et originaux, idéals pour préparer les fêtes de fin d'année. Tout au long de la journée, de nombreuses animations ont ravi petits et grands : maquillage, jeux de société, un joli manège en bois, sans oublier la présence du Père Noël et son photo-booth, permettant à chacun de repartir avec un souvenir.

La municipalité remercie également l'Association des Parents d'Élèves, mobilisée pour la buvette, ainsi que le food-truck Dilame, qui a assuré la restauration sur place.

Vous avez été nombreux à profiter de ce moment de partage, dans une atmosphère joyeuse et chaleureuse, faisant de ce marché de Noël un très beau temps fort de la vie communale.



LES FACTRICES DE NOËL – UN VOYAGE MAGIQUE AU SERVICE DES RÊVES D'ENFANTS

À l'approche des fêtes de fin d'année, le spectacle « Les Factrices de Noël » a enchanté le public lors d'une représentation proposée à Saint-Armel.

Petits et grands ont été invités à suivre les aventures de ces personnages attachants, dans un univers empreint de poésie, d'humour et de douceur, parfaitement en accord avec l'esprit de Noël. Le spectacle a su captiver l'attention des spectateurs et créer un moment de partage intergénérationnel, apprécié de tous.

Cette représentation a offert un temps culturel chaleureux, propice à l'émerveillement et à la convivialité, venant clôturer l'année dans une ambiance festive.





DÉPART DE JEAN-YVES FRANGEUL, AGENT DES SERVICES TECHNIQUES

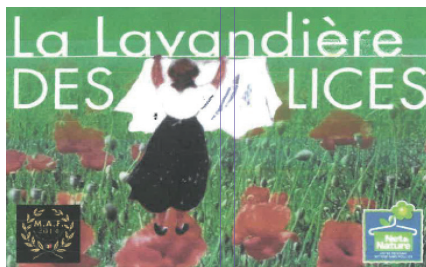
Après plus de 35 ans au service de la commune, Jean-Yves Frangeul prend sa retraite et quitte ses fonctions au sein des services techniques, où il œuvrait principalement à l'entretien des espaces verts.

Arrivé à Saint-Armel à la fin des années 1980, il s'est progressivement investi au sein des services communaux, développant au fil des années une solide expérience et une parfaite connaissance du territoire. Son parcours témoigne d'une évolution professionnelle constante, marquée par l'adaptation aux transformations de la fonction publique territoriale et par un engagement durable au service de la collectivité.

Au fil de sa carrière, Jean-Yves Frangeul a contribué activement à l'embellissement et à l'entretien du cadre de vie communal, mettant ses compétences techniques au service des habitants et travaillant en étroite collaboration avec les équipes municipales.

La reconnaissance de son investissement et de son professionnalisme s'est traduite par plusieurs évolutions de grade, jusqu'à l'accession récente au poste d'agent de maîtrise, venant saluer un parcours exemplaire et fidèle à la commune.

La municipalité et l'ensemble des agents adressent à Jean-Yves Frangeul leurs remerciements sincères pour ces années d'engagement et lui souhaitent une retraite sereine, tournée vers de nouveaux projets.



Si vous souhaitez communiquer dans notre magazine et présenter votre entreprise ou votre commerce, merci d'envoyer un mail à : communication@saint-armel-35.fr pour une prochaine parution.

À NE PAS MANQUER

JANVIER

Samedi 10 janvier

Voeux 2026 et inauguration du groupe scolaire
École des Boschaux

Samedi 24 janvier

Les Nuits de La Lecture

Bibliothèque Le Chat'Pitre- 10h

Samedi 24 janvier

Loto de l' Association des Parents d'Élèves
Espace Arzhel - 20h

Mardi 27 janvier

Conseil Municipal

Salle du conseil - 20h00

Samedi 31 janvier

Cérémonie de Jumelage avec Rășinari
Espace Arzhel - 13h30

FÉVRIER

Dimanche 8 février

Les Foulées de Saint-Armel
Espace Arzhel



INTRAMUROS

**TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
DE LA COMMUNE**

 Télécharger dans l'App Store

 DISPONIBLE SUR Google Play



**Du 21
au 25
janvier
2026**

**LES NUITS
DE LA
LECTURE**

Mosaïque
Oratoire, Coopération, Recyclage
Saint-Armel - Vers-les-Sables



SAINT ARMEL (35)
Salle Arzhel

SAMEDI 24 JANVIER

20H

LOTO

1 X 500 € 12 X 50 €
3 X 120 € 12 X 40 €
2 X 100 € 12 X 30 €
NUMÉRO FÉTICHE

2€ la carte

Animé par Bernard (ANIMLOTO 35)
Réservation 06.87.57.16.84 ou SMS

Buvette et restauration sur place
Ouverture des portes à 18h - Salle chauffée

Protocole sanitaire suivant réglementation gouvernementale en vigueur.

AU PROFIT DE L'ÉCOLE LES BOSCHAUX
Organisé par l'association des parents d'élèves
L'association ne répond pas des vols et accidents.
Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

